

DOSSIER DE PRESSE

INDICATEUR

du

COÛT

de la

RENTRÉE

2025



SOMMAIRE

1. Avant propos	1
2. Présentation de la FNAEL	2
3. Présentation de l'ICDR	3
4. Focus frais de rentrée	5
5. Focus vie quotidienne	8
6. Revendications	10
7. Contacts	11
8. Méthodologie	12



AVANT PROPOS

2025 RESTERA, POUR LES ÉTUDIANTES, « L'ANNÉE BLANCHE » DES POLITIQUES PUBLIQUES.

Aucune réforme des bourses, aucune revalorisation des aides, aucun soutien renforcé : le gouvernement a choisi de laisser une nouvelle fois la jeunesse au dernier plan. Dans le même temps, nos étudiantEs linguistes doivent composer avec des réformes qui les concernent (comme celle de la formation des enseignantEs) sans accompagnement adapté ni reconnaissance des spécificités de leurs filières.

Dans ce contexte, la FNAEL publie pour la sixième année consécutive l'indicateur du coût de la rentrée pour unE étudiantE linguiste, selon la méthodologie de la FAGE. Celui-ci s'établit en 2025 à **3134,27** € confirmant qu'une nouvelle rentrée reste synonyme de dépenses importantes. Pour nos étudiantEs, ce ne sont pas seulement les frais d'inscription et de logement qui pèsent, mais aussi l'accès à la culture, partie intégrante de leur formation. Cette année en complément, la FNAEL a publié en juillet dernier un nouvel outil : l'indicateur du coût de la mobilité, qui atteint 23 084 € par an.

Comme le titrait récemment *L'Étudiant* suite à la publication de l'outil indicateur de la mobilité internationale de la FNAEL "J'ai mangé des pâtes pendant un mois" : la mobilité internationale pèse sur le budget des étudiants". Une formule qui, tout comme l'indicateur du coût de la rentrée, met en lumière la même réalité : étudier et se former suppose aujourd'hui des sacrifices financiers, et la mobilité internationale, censée être un levier d'ouverture et d'insertion, devient trop souvent un frein.

Face à ces constats, la FNAEL poursuit son engagement : mettre en lumière les difficultés spécifiques des étudiantEs linguistes, proposer des projets pour accompagner les étudiantEs et porter la voix de ces étudiantEs pour que chacune et chacun puisse suivre ses études dans des conditions dignes, sans que la précarité n'entrave son parcours académique et son avenir professionnel.



QUI SOMMES-NOUS ?

La FNAEL est la Fédération Nationale des Associations Étudiantes Linguistes. Fédération sous Loi 1901 et apartisane, elle vise depuis 2018 à représenter et défendre les droits des étudiants et étudiantes linguistes. Composée d'une dizaine d'associations à travers la France, la FNAEL est la 1ère organisation représentative des étudiants et étudiantes linguistes du pays.

Formation par les pairs, projets concrets par et pour les étudiants et étudiantes, et représentation à l'échelle locale comme nationale, c'est plus de 130,000 étudiants et étudiantes que nous représentons à travers la France.

La FNAEL est engagée dans de nombreux enjeux sociétaux pouvant toucher les étudiants et étudiantes linguistes, notamment la lutte contre toute forme de discrimination, la transition écologique, et la promotion des langues de France.

Les valeurs de la FNAEL reposent sur la promotion du plurilinguisme et de l'inclusivité. Elle veille à ce que chaque étudiantE, quelle que soit son identité ou son parcours, trouve sa place. Sa mission s'appuie sur la diversité linguistique et culturelle, l'innovation, la citoyenneté et une ouverture vers l'Europe et le monde, favorisant les échanges internationaux.

Sur le terrain, la FNAEL organise des tables rondes, conférences et ateliers avec ses associations locales, pour soutenir les filières linguistiques et encourager le dialogue sur les enjeux des étudiants linguistes. Ces événements sont ouverts à tous pour favoriser l'inclusion.

La formation est une priorité : deux fois par an, elle propose des Week-ends de Formation et de Formation des Formateurs, moments d'apprentissage et de montée en compétences. Elle a aussi lancé **SAFE PLACE**, contre les violences sexistes et sexuelles et pour l'accompagnement en santé mentale. Enfin, la FNAEL valorise les langues régionales, minoritaires et la Langue des Signes Française (LSF) via des ateliers de sensibilisation sur leur richesse, la glottophobie et la culture sourde.



PRÉSENTATION

L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE 2025

L'indicateur du coût de la rentrée 2025 vise à dénoncer **le coût de la rentrée pour unE étudiantE de 20 ans, en licence LLCER, Sciences du Langage, ou LEA en France métropolitaine**. CetTE étudiantE est **non boursierE et décohabitantE** (ce qui signifie qu'iel possède son propre logement et ne réside plus au domicile familial).

L'indicateur du coût de la rentrée comprend quatre axes de frais :

- **Les frais spécifiques de rentrée** : frais payés à l'occasion de l'inscription et du début de l'année universitaire,
- **les frais de vie courante** : frais payés chaque mois d'année universitaire et parfois même durant l'été,
- **les frais modulaires** : frais payés par certainEs étudiantEs selon leurs situations particulières
- et **les frais complémentaires** : frais illégaux imposés aux étudiantEs.

Nous avons fait le choix de garder le coût de la rentrée pour unE étudiantE extra-communautaires initiés l'année dernière ainsi que d'introduire un focus sur le coût de la mobilité qui représente un frais conséquent pour les étudiantEs suite à la publication **du premier indicateur du coût de la mobilité de la FNAEL publié en juillet 2025** car ils permettent une meilleure inclusion de touTEs dans les calculs de l'indicateur et mettent en lumière une problématique souvent trop négligée, les frais illégaux à l'université.

Pour cette nouvelle année universitaire, le coût de la rentrée 2025 est estimé à :

3134,27€
+1,60%



PRÉSENTATION

L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE 2025

ICdR Etudiant·E Linguiste Non-Boursier·E

Frais spécifique de rentrée				Frais de vie courante			Frais Modulaire				
	2023	2024	2025		2023	2024	2025		2023	2024	2025
Frais d'inscription	170,00€	175,00€	178,00€	Loyer	549,47€	563,25€	580,97€	Menstruations	9,58€	9,58€	12,23€
CVEC	100,00€	103,00€	105,00€	Restauration universitaire	66,00€	66,00€	66,00€	Outre-mers	1 330,07€	1 237,74€	1 276,44€
Complémentaire santé	322,80€	330,00€	330,00€	Alimentataire	208,47€	203,79€	207,41€				
Assurance logement	74,99€	82,41€	87,11€	Equipement	137,44€	143,60€	141,41€				
Frais d'agence	254,81€	259,77€	253,95€	Téléphonie - Internet	63,48€	60,73€	47,98€				
Dépôt de garantie	549,47€	563,25€	580,97€	Loisirs	46,31€	49,94€	49,10€				
MP - Papeterie	213,82€	217,45€	238,52€	Transports	150,41€	149,73€	148,35€				
MP - Spécifique	114€	117,50€	119,50€								
Total	1 799,89€	1 848,38€	1 893,05€	Total	1 221,57€	1 237,03€	1 241,22€	Total	1 339,65€	1 247,32€	1 288,67€

ICdR Etudiant·E Linguiste Extra-Communautaire

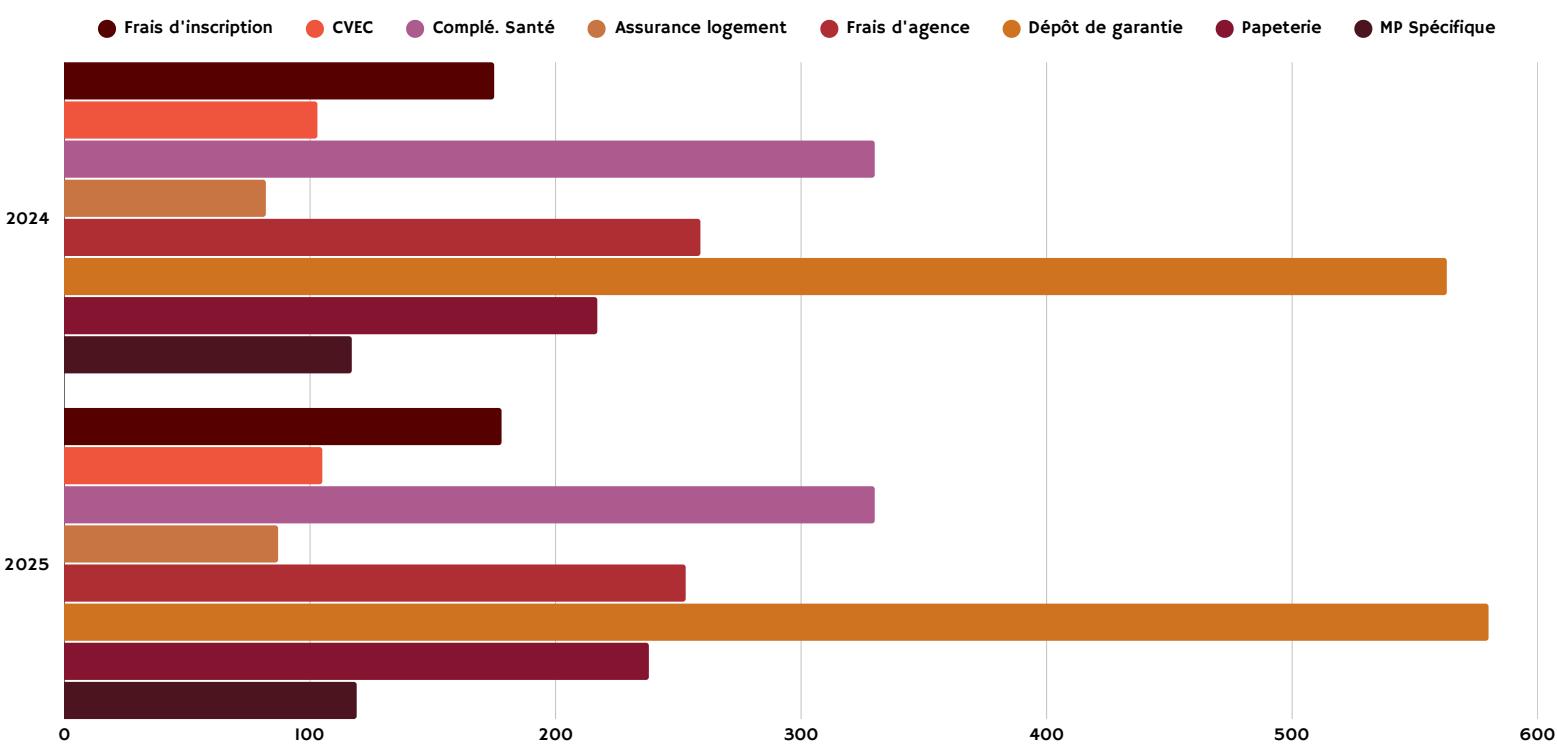
Frais spécifique de rentrée				Frais de vie courante			Frais Modulaire				
	2023	2024	2025		2023	2024	2025		2023	2024	2025
Frais d'inscription	2 770,00€	2 850,00€	2 895,00€	Loyer	549,47€	563,25€	580,97€	Menstruations	9,58€	9,58€	12,23€
CVEC	100,00€	103,00€	105,00€	Restauration universitaire	66,00€	66,00€	66,00€	Outre-mers	1 330,07€	1 237,74€	1 276,44€
Complémentaire santé	322,80€	330,00€	330,00€	Alimentataire	208,47€	203,79€	207,41€				
Assurance logement	74,99€	82,41€	87,11€	Equipement	137,44€	143,60€	141,41€				
Frais d'agence	254,81€	259,77€	253,95€	Téléphonie - Internet	63,48€	60,73€	47,98€				
Dépôt de garantie	549,47€	563,25€	580,97€	Loisirs	46,31€	49,94€	49,10€				
MP - Papeterie	213,82€	217,45€	238,52€	Transports	150,41€	149,73€	148,35€				
MP - Spécifique	114€	117,50€	119,50€								
Total	4 399,89€	4 523,38€	4 610,05€	Total	1 221,57€	1 237,03€	1 241,22€	Total	1 339,65€	1 247,32€	1 288,67€



LES FRAIS DE RENTRÉE

Les dépenses liées au début de l'année universitaire, appelées **frais spécifiques de rentrée**, englobent divers postes : **droits d'inscription (y compris la CVEC), complémentaire santé, assurance logement, frais d'agence, dépôt de garantie, ainsi que l'achat de matériel pédagogique tel que la papeterie et les manuels.** Ensemble, ces frais constituent environ 60 % du budget total consacré à la rentrée.

Cette année, les frais spécifiques de rentrée sont en hausse, dans la continuité d'une tendance observée depuis plusieurs années. Deux augmentations mettent l'accent sur cette tendance: celle de la CVEC, qui continue d'augmenter, et celle des ouvrages culturels, qui sont pourtant obligatoires au bon suivi des formations et des cours. Depuis sa mise en place en 2018, la CVEC a régulièrement augmenté : elle est passée de 90 € en 2018-2019 à 103 € pour l'année universitaire 2024-2025, et atteint 105 € pour la rentrée 2025-2026. Cette progression est indexée sur l'inflation. L'augmentation des frais d'inscription, également indexés sur l'inflation, vient alourdir un peu plus le budget étudiant. En licence, ils passent de 175 à 178 euros, et en master, de 250 à 254 euros. Si ces hausses peuvent sembler minimes, elles restent significatives pour de nombreux étudiants, pour qui chaque euro compte.



LES FRAIS DE RENTRÉE

À chaque rentrée, les étudiantEs linguistes doivent faire face à l'achat de manuels scolaires et d'ouvrages spécialisés indispensables au bon déroulement de leur formation et à leur réussite académique. Ces dépenses représentent une charge importante. Contrairement à certaines autres filières où les supports sont fournis en ligne ou par les enseignants, les étudiantEs linguistes doivent acquérir plusieurs ouvrages par matière, parfois en version originale, dont le coût peut rapidement s'élèver. Cette situation crée une inégalité d'accès aux ressources pédagogiques entre les étudiantEs, selon leur capacité financière. Or, disposer de ces manuels est essentiel, non seulement pour suivre les cours, mais aussi pour réussir les évaluations, rendant ces achats obligatoires. Depuis fin 2023, cette situation s'est aggravée avec la mise en place d'une taxe sur les livres achetés via les grandes plateformes de distribution comme Amazon ou la FNAC. Bien que cette mesure ait été pensée pour soutenir les librairies indépendantes, elle pénalise les étudiantEs linguistes. Les ouvrages requis – souvent très spécifiques ou en langues étrangères – sont difficilement trouvables dans les petites librairies locales. Par conséquent, ces étudiantEs n'ont d'autre choix que de se tourner vers les grandes enseignes, où ils subissent désormais une hausse des prix.

	Brest	Caen	Chambéry	Clermont-Ferrand	Lyon
MP - Spécifique	106,25€	117,55€	176,87€	90,61€	182,34€

Nancy	Paris	Quimper	Rennes	Rouen	Tours
71,48€	114,95€	106,25€	144,39€	125,76€	76,59€

119,50€
MOYENNE NATIONALE :



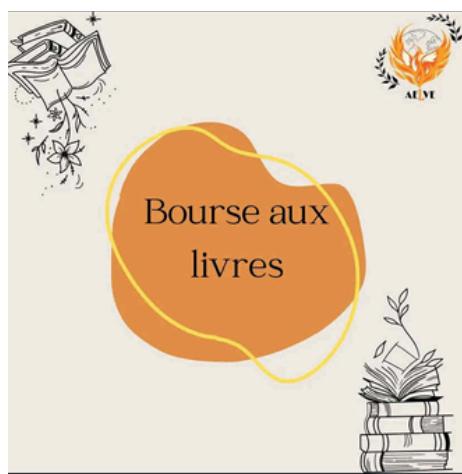
LES FRAIS DE RENTRÉE

Face à cette réalité, nous demandons à ce que l'entièreté des ouvrages d'études soient pris en charge par les établissements et soient fournis aux étudiantEs ainsi qu'un élargissement des collections en langues étrangères dans les bibliothèques universitaires. Il est également important d'assurer un accès équitable aux ressources numériques lorsque cela est possible.

Avec la réforme de la formation des enseignantEs, les maquettes des licences en langues vont évoluer dans les mois à venir. Cette transformation crée une forme d'incertitude, notamment pour les étudiantEs qui devront, en parallèle de leur formation initiale linguiste, se préparer aux concours. Cela pourrait entraîner l'achat de nouveaux ouvrages spécialisés, dès la deuxième voire la troisième année, et générer des coûts supplémentaires.

En juillet dernier, l'étude menée sur la mobilité par la FNAEL a mis en évidence le poids financier que représente un départ à l'étranger, pourtant souvent obligatoire dans les parcours en langues. Or, cette mobilité s'accompagne fréquemment de **frais annexes non pris en charge par les établissements** qui deviennent de fait **des achats obligatoires** pour valider la formation. Ces dépenses, bien qu'indirectes, peuvent ainsi s'apparenter à **des frais illégaux**, car elles conditionnent l'accès à la validation du cursus. L'accumulation de ces frais – entre achats de manuels, préparation aux concours et mobilité – accentue alors les inégalités d'accès à la formation.

QUELQUES PROJETS DE NOS ASSOCIATIONS POUR RÉPONDRE À CES PROBLÉMATIQUES



LES FRAIS VIE QUOTIDIENNE

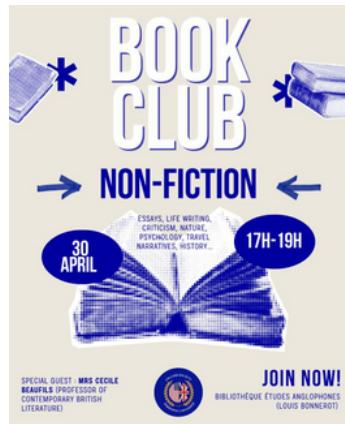
Les frais de vie courante rassemblent les frais liés aux dépenses mensuelles des étudiantEs, comme le loyer, les repas au restaurant universitaire, l'alimentation, l'équipement, la téléphonie et internet, le transport, ainsi que les loisirs. **Ces frais représentent 40 % du coût total de la rentrée scolaire.**

Face à un budget de frais de vie courante qui continue d'augmenter, il devient urgent de garantir aux étudiantEs un accès réel et équitable à la culture, élément central de leur apprentissage. L'apprentissage des langues est indissociable de l'accès à la culture. Pour unE étudiantE en langues, la culture est une nécessité pédagogique autant qu'un enrichissement personnel. Que ce soit par la lecture, le cinéma, l'accès aux médias, ou encore la participation à des événements culturels comme le théâtre, les concerts, les expositions, l'exposition constante à la culture étrangère est essentielle pour développer ses compétences linguistiques et interculturelles. C'est pour cela que les enseignants recommandent souvent d'assister à ces événements culturels.

Pourtant, en 2025, cet accès est devenu un véritable parcours du combattant pour la majorité des étudiantEs linguistes.

Pour beaucoup, renoncer à la culture ne signifie pas seulement perdre un outil d'apprentissage, mais aussi un espace de partage et de rencontres. Ce manque renforce un sentiment d'isolement social, coupant les étudiantEs des expériences qui donnent sens à leur parcours et à leur vie quotidienne. Face à ce constat, le réseau de la FNAEL a mis en place plusieurs projets qui ont permis de rendre la culture accessible, même pour une soirée, avec des débats théâtraux, des ciné-débats, des concerts de chant-signes, ou encore des book clubs.

QUELQUES PROJETS DE NOS ASSOCIATIONS POUR RÉPONDRE À CES PROBLÉMATIQUES



LES FRAIS VIE QUOTIDIENNE

Cependant, ces projets du réseau ne peuvent pas être les seuls pas que nous faisons vers les étudiantEs pour leur permettre un accès à la culture juste.

Il est important de se demander comment rendre la culture accessible pour ne plus créer de disparités entre les jeunes. Il est nécessaire qu'une réelle impulsion soit donnée par les villes et les universités pour promouvoir la culture auprès des jeunes.

La FNAEL demande à ce qu'une aide financière soit mise en place pour la culture pour touTEs les jeunes, afin de garantir un accès juste et équitable. Et que les universités renforcent les partenariats avec les structures culturelles locales (théâtres, cinémas, musées, médiathèques) pour garantir des tarifs réduits, voire la gratuité pour les étudiantEs.

Enfin, la FNAEL demande une bourse accessible à toutes et à tous : l'État doit garantir à chaque étudiantE de vivre au-dessus du seuil de pauvreté, avec des ressources au minimum supérieures à 50 % du revenu médian, via un apport compensatoire selon les ressources initiales de l'étudiantE.

Frais de vie courante			
	2023	2024	2025
Loyer	549,47€	563,25€	580,97€
Restauration universitaire	66,00€	66,00€	66,00€
Alimentataire	208,47€	203,78€	207,41€
Equipement	137,44€	143,60€	141,41€
Téléphonie - Internet	63,48€	60,73€	47,98€
Loisirs	46,31€	49,94€	49,10€
Transports	150,41€	149,73€	148,35€
Total	1 221,57€	1 237,03€	1 241,22€

FRAIS DE LOISIRS MENSUEL:

49,94€



NOS REVENDICATIONS

- La **FNAEL** demande que l'ensemble des ouvrages d'étude soit pris en charge par les établissements et fournis aux étudiantEs.
- Elle réclame également un élargissement des collections en langues étrangères dans les bibliothèques universitaires.
- Il est aussi important d'assurer un accès équitable aux ressources numériques, lorsque cela est possible.
- De plus, la **FNAEL** demande la mise en place d'une aide financière à la culture pour touTEs les jeunes, afin de garantir un accès juste et équitable à la culture.
- Les universités doivent également renforcer leurs partenariats avec les structures culturelles locales (théâtres, cinémas, musées, médiathèques) pour garantir des tarifs réduits, voire la gratuité, pour les étudiantEs.
- Enfin, la **FNAEL** demande une bourse accessible à toutes et à tous : l'État doit garantir à chaque étudiantE de vivre au-dessus du seuil de pauvreté, avec des ressources au minimum supérieures à 50 % du revenu médian, via un apport compensatoire selon les ressources initiales de l'étudiantE.



NOS CONTACTS

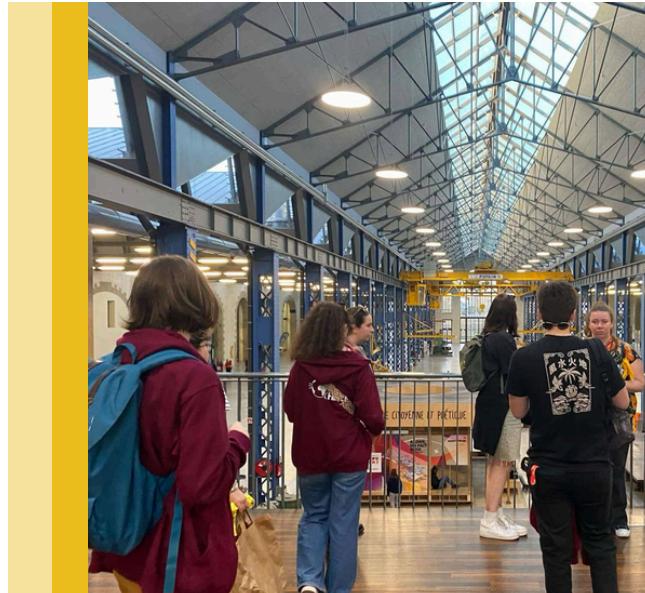
11

Kassandra Andrade

Présidente

06 42 66 00 18

contact@fnael.org



Jeanne Vallet

1ere Vice-présidente en charge de la formation

06 44 32 42 82

contact@fnael.org



MÉTHODOLOGIE

Frais de scolarité : Sont le prix additionnel de l'inscription en licence pour une étudiante ou un étudiant provenant de l'Union Européenne et de la CVEC, qui s'élève cette année à 105€. Pour une étudiante ou un étudiant extracommunautaire, le prix augmente.

Complémentaire santé : Les données utilisées concernant la complémentaire santé dans cet indicateur correspondent au montant des mutuelles pour 1 an d'assurance à partir de la rentrée 2025. En tant que filière linguiste, La complémentaire santé prise en compte est la LMDE.

Assurance logement : Le montant de l'assurance logement est la moyenne entre le prix d'une assurance logement pour un logement de 20m² et pour un logement T2, en île de France et en régions. Une moyenne est ensuite calculée en prenant en compte le nombre d'étudiantes et étudiants linguistes en île de France et celui en régions.

Frais d'agence : Une moyenne est faite sur les différents prix de frais d'agence en régions, mais aussi en île de France, grâce au site Internet du service public et celui de Legi France. L'indicateur prend en compte les plafonds de frais d'agence fixés pour un logement de 20m², avec états des lieux : 12€/m² dans une zone très tendue, 10€/m² dans une zone tendue, et 8€/m² dans une zone peu tendue. Les frais d'états des lieux sont eux à 3€/m². Une moyenne est ensuite calculée en prenant en compte le nombre d'étudiantes et étudiants linguistes en île de France et celui en régions.

Dépôt de garantie : Une moyenne a été faite en régions, tout comme en île de France et une moyenne pondérée des deux prix a ensuite été faite en fonction du nombre d'étudiantes et étudiants linguistes présentes ou présents sur les territoires.



MÉTHODOLOGIE

Matériel pédagogique : Les prix moyens de la papeterie et des manuels d'études sont additionnés : Concernant la papeterie, une moyenne est construite à partie des prix de diverses fournitures de rentrée, un sac à dos, du matériel d'écriture et du matériel d'impression dans 6 enseignes de magasins (Auchan, Carrefour, Intermarché, E.Leclerc, Casino Supermarché, Systèmes U). Concernant les manuels d'études, une moyenne est faite en fonction des ouvrages nécessaires à leur licence que nous ont remonté les étudiantes et étudiants linguistes que nous représentons.

Loyers : Les loyers moyens sont calculés à l'aide du site "LocService" pour un logement de moins de 30m². Les moyennes en régions et en Île de France sont ensuite multipliées par le nombre d'étudiantes et d'étudiants représentéEs, puis divisées par le nombre total d'étudiantes et d'étudiants, afin d'obtenir une moyenne sur toute la France.

Repas RU : Prend en compte 20 repas au Restaurant Universitaire du CROUS au prix de 3,30 euros par repas.

Alimentations : Sont calculés en additionnant le prix de l'alimentation et des équipements divers : Alimentation : Prix moyen d'un panier de courses en étant carnivore et en étant végétarien. Un panier de courses est simulé pour 30 petits déjeuners et 40 repas, basé sur les recommandations du Plan National Nutrition Santé, en considérant que 5% des moins de 30 ans ont une alimentation végétarienne. La différence entre les prix de l'Île de France et des régions est faite à partie des données de l'INSEE.

Equipement Divers : Prend en compte un ordinateur payé en mensualités à taux 0%, un ensemble vestimentaire, et un lot de produits d'hygiène et d'entretien. Leurs prix sont ensuite additionnés.



MÉTHODOLOGIE

Téléphonie et Internet : Ce prix est calculé en faisant la moyenne des prix des 4 opérateurs les plus utilisés en France, pour des abonnements proposant des appels illimités, 100Go de données mobiles et une box Internet.

Loisirs : Concernant les loisirs, ceux ayant été retenus sont les plus populaires au sein de la population étudiante d'après l'Observatoire de la Vie Étudiante. Ainsi, une dépense moyenne de 207 euros dans les vêtements, appareils et accessoires de sport est prise en compte, ainsi que le coût moyen de deux séances de cinéma et la moyenne des abonnements de musique et de streaming vidéo au tarif étudiant. Tous ces prix sont ensuite additionnés.

Transports : Le Coût Total est celui de l'addition du transport en voiture et des transports en commun :

Transport en voiture : 4 Allers-Retours de 26 kilomètres par mois sont pris en compte, ce qui correspond au trajet moyen domicile-travail. Les données sont calculées pour une voiture thermique de 4 chevaux avec l'aide du barème d'indemnités kilométriques des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

Transports en commun : La moyenne est faite entre le prix de l'abonnement de transports en commun au tarif étudiant en Île de France en fonction du nombre d'étudiantes et étudiants linguistes, et le prix moyen des transports en commun en régions en fonction du nombre d'étudiantes et étudiants linguistes.

Menstruations : Frais liés aux protections et anti-douleurs : Ce calcul est fait par la biais du simulateur proposé par Le Monde. L'indicateur se base sur une durée moyenne de 5 jours de menstruations, avec une utilisation de 7 serviettes par jour en moyenne ainsi que des anti-douleurs.



MÉTHODOLOGIE

Outre-mer : Frais d'arrivée en métropole : Une moyenne est faite entre plusieurs trajets en avion en provenance de différents territoires d'outre-mer. Les tarifs sont faits en fonction des prix moyens trouvés pour un vol le 1er Septembre, aussi direct que possible, avec 2 bagages de 23kg en soute, avec le tarif étudiant sur le site Air France et le tarif adulte sur le site EasyJet.

